



C E T R I

ANALYSE 2015
9 décembre

Centre tricontinental

BAHREÏN : DES MOUVEMENTS DE FEMMES PLUTOT QU'UNE CAUSE FÉMINISTE

Sawsan Karimi

Associée au régime colonial, à la culture occidentale et, plus tard, aux élites nationales, « la cause féministe » n'a pas eu vraiment prise comme telle dans le Bahreïn populaire de l'après-indépendance. Pour autant, des mouvements de femmes existent et s'y activent, mais ne constituent en rien une réalité homogène aux aspirations communes. De milieux et d'affiliations multiples, ils composent diversement avec leur propre contexte socioculturel.

Au Bahreïn, le mouvement des femmes a connu des péripéties diverses depuis le début du 20^e siècle, en fonction du développement économique du pays et des vicissitudes de la vie politique et socioculturelle. Le « féminisme » bahreïni, en particulier, a été influencé par divers facteurs politiques et socio-économiques, tant nationaux qu'internationaux. Cet article portera sur le développement du mouvement des femmes au Bahreïn et les dynamiques qui le sous-tendent.

Période coloniale

Comparées aux femmes d'autres États arabes du Golfe persique, les femmes au Bahreïn jouissaient d'une relative liberté et occupaient une place plus importante au sein de la société. Les clivages en termes de genre y étaient moindres. La première trace documentant l'existence d'un mouvement de femmes au Bahreïn remonte au début du 20^e siècle. Le pays était alors sous mandat britannique, et les agents politiques de la Couronne exerçaient un pouvoir quasi absolu sur les organes législatifs et exécutifs, y compris sur les matières relatives aux femmes. Comme dans d'autres pays du tiers-monde, les mouvements de femmes étaient tantôt influencés, tantôt entravés par l'idéologie et les politiques coloniales.

Les mesures prises par l'administration coloniale pour intégrer les femmes bahreïniennes à l'école, depuis la création de la première école pour filles en 1928 par l'administration coloniale, n'ont fait que délégitimer le droit des femmes à l'éducation. Ces interventions étaient perçues par une large majorité de Bahreïniens comme une forme de collaboration avec le colonisateur, voire de conspiration ou encore de trahison envers la nation (May Al-Arayed, 1987).

En 1953, est créé par la femme de l'agent colonial britannique Charles Belgrave, le Bahrain Women Club. Ce club n'acceptait alors qu'une minorité de femmes, triées sur le volet, à l'exclusion de toutes les autres. Ce groupe recrutant principalement dans l'élite éduquée, familles marchandes et/ou familles dirigeantes, s'investissait principalement dans des actions caritatives d'aide aux pauvres et des activités d'apprentissage. Mais accusé par les leaders religieux locaux d'être un « club de chrétiennes infidèles et occidentales » et de « corrompre les femmes bahreïniennes et la société dans son ensemble », il se heurta à une très forte hostilité (Al-Najar, 2004).

Il ne reflétait que les aspirations des femmes des classes aisées, ignorant les conditions de vie et les

besoins d'une majorité de non privilégiées (en ville comme dans les villages). Du point de vue des Bahreïniens, ce club s'apparentait bien plus à un instrument colonial conçu contre la liberté nationale et l'intégrité islamique plutôt que comme un dispositif de soutien aux femmes. En ce sens, il était révélateur de la distance qui séparait la conception du droit à la liberté des femmes du pouvoir colonial et les aspirations réelles et concrètes des femmes du Bahreïn, centrées beaucoup plus sur les soins de santé et la lutte contre la pauvreté.

Notons ici que la société bahreïnienne est constituée de groupes ethno-religieux divers ; des différences identitaires qui ont eu tendance à s'exacerber ou à se cristalliser au cours de la dernière décennie. Les droits que les femmes ont réussi – ou non – à obtenir dépendaient souvent de leur lieu de résidence (villages versus villes) ou de leur affiliation ethnique, et non pas de leur appartenance à un groupe sectaire particulier.

Ainsi, même si les villageoises qui dans leur grande majorité appartiennent au groupe ethno-religieux des Arabes chiïtes bénéficiaient d'une plus grande liberté de mouvement et d'interaction au sein de la communauté et vis-à-vis du voisinage immédiat, rares étaient celles qui avaient eu droit à une éducation formelle, une situation qui perdura au moins jusqu'à la fin des années 1970.

Dans les villes, en revanche, où cohabitent Bahreïniens et non Bahreïniens issus de différents groupes ethno-religieux, les femmes se sont vues imposées par leur famille des restrictions bien plus nombreuses, les femmes issues des familles dirigeantes étant d'ailleurs celles qui continuent à connaître les contraintes les plus sévères et les plus grandes privations en termes de droits. Ces femmes urbaines sont pourtant celles qui ont été les plus touchées par les changements politiques et économiques qui ont ébranlé récemment le Bahreïn et le monde arabe dans son ensemble. Parmi elles, du fait de leur orientation religieuse et de la culture réputée plus libérale de leur pays d'origine, les femmes bahreïniennes d'origine perse sont celles qui les premières ont suivi des études et/ou ont commencé à travailler.

Les années qui s'étalent de 1945 à 1965 ont été marquées par la naissance du Comité d'union nationale (NUC) qui entendait rejeter le mandat britannique et réclamer des réformes politiques, économiques et judiciaires. Bien qu'opposé au Bahrain Women Club, il incita les femmes à former leurs propres sociétés. Les femmes des villes ont alors commencé à participer aux manifestations antibritanniques organisées par le NUC, quelques-unes ont publiquement fait des déclarations anticoloniales, et certaines encourageaient même les femmes à laisser tomber le voile qu'elles considéraient comme un symbole rétrograde. Mais les droits des femmes à l'éducation n'étaient alors soutenus que par une petite minorité de Bahreïniens, éduqués le plus souvent. L'écrasante majorité s'opposait au retrait du voile et se montra hostile par la suite au mouvement des femmes dans son ensemble.

Durant cette période, on ne sait que peu de choses sur la situation des femmes dans les villages, car la littérature qui leur est consacrée est pratiquement inexistante. Ce déficit de connaissances est d'ailleurs toujours d'actualité. Comparés aux mouvements nationalistes ou panarabiques, les mouvements de femmes ont longtemps été considérés par beaucoup de femmes et d'hommes éduqués comme des mouvements peu significatifs et peu dignes d'intérêt.

Naissance des « sociétés de femmes »

En 1955, est créée la société de femmes « Alnadah » par Aysha Yateem. Issue d'une famille de marchands, elle était alors l'une des rares femmes bahreïniennes à avoir suivi des études en Occident. Alnadha fut la toute première organisation de femmes des pays arabes du Golfe. Ses membres étaient de jeunes femmes investies dans des initiatives philanthropiques dans la péninsule et des actions de lutte contre l'illettrisme. À sa suite, en 1960, des femmes issues de familles dirigeantes et de riches familles de marchands créèrent la « Mother and Child Welfare Society » qui se donna pour mission de fournir des soins et une assistance aux enfants pauvres et/ou handicapés.

En fait, les problématiques touchant les femmes dans la société bahreïnienne ressemblaient à celles de la fin du 18^e et du 19^e en Occident, à savoir le droit à l'éducation et au travail. À l'instar des sociétés de femmes du Koweït (Al-Mughni, 1993), ces sociétés étaient beaucoup plus représentatives de l'identité des classes influentes et des intérêts familiaux de leurs membres, que préoccupées par les souffrances et les inquiétudes des femmes de la base. Ces dernières considéraient d'ailleurs les

motivations de ces femmes comme un luxe de riches auquel elles ne pouvaient prétendre. D'où l'impact assez négatif de ces sociétés sur la femme de la rue.

Ce n'est qu'à partir de 1970, avec la création de l'Awal Women Society (AWS) que le droit des femmes est devenu un thème prioritaire (Al-Najar, 2004). Les membres de l'AWS étaient principalement des femmes issues de la petite et moyenne bourgeoisie urbaine impliquées à divers niveaux dans des organisations politiques séculaires et anti-gouvernementales. D'autres sociétés reflétant mieux les aspirations des femmes de la base se sont ensuite développées. À partir de cette époque, caractérisée par l'afflux massif de recettes pétrolières dans les caisses du gouvernement, le nombre de femmes à l'école n'a cessé de croître. Et depuis 1980, de plus en plus de femmes sont parties étudier à l'étranger.

En 2006 est officiellement créé la Barhain Women Union (BWU) qui joue désormais le rôle d'organisation faitière à la plupart des associations féminines et professionnelles. Même si la création de la BWU a été à l'origine de conflits entre et au sein des sociétés de femmes, cette initiative a permis de faire progresser leur cause et facilité l'établissement de liens avec les ONG et autres organisations internationales de femmes, lesquelles ont contribué à donner une dimension nouvelle à la conception du féminisme que se faisaient les ONG bahreïniennes.

Reste que le manque d'informations documentées sur le rôle et l'apport des femmes dans les villages contribuent encore trop souvent à perpétuer le mythe de l'absence de conscience féminine dans les villages, et donc de revendications et de contributions des villageoises elles-mêmes au mouvement des femmes bahreïniennes. Nul ne peut cependant ignorer l'engagement politique de ces femmes à partir du début des années 1980, comme l'a montré leur participation massive aux marches de soutien à la révolution islamique iranienne.

Dans mes recherches ethnographiques, menées par intermittence entre 1994-1997 et de 2003 jusqu'à aujourd'hui, j'ai d'ailleurs pu constater que beaucoup de villageoises s'impliquent non seulement dans les affaires économiques de leurs villages, mais aussi dans les affaires administratives et religieuses, et ceci de manière discrète, à peine visible, afin de ne pas attenter publiquement au statut de l'homme, et partant d'éviter de compromettre leur propre pouvoir de décision et leurs marges de manœuvre.

Dans ces villages, beaucoup de ces femmes ont même acquis un niveau élevé de connaissances religieuses, au point de concurrencer les religieux sur leur propre terrain. Ce « clergé » de femmes n'a pas été sans influence sur leurs fidèles (femmes), en leur enseignant la jurisprudence islamique qui informe sur leurs droits dans l'islam, dont le droit de choisir leur mari, le droit à l'héritage, le droit à l'éducation et celui de refuser la polygamie. Il est intéressant de noter ici que ces femmes n'envisagent pas cette « connaissance » ou cette « conscience » dans les termes formulés par les spécialistes du genre ou les féministes. Elles la perçoivent plutôt comme contribuant à une « vraie compréhension de l'islam ».

La manière dont les féministes occidentales perçoivent généralement ces villageoises ne concorde pas avec la réalité de ces femmes. Seules quelques représentantes d'ONG, dont les membres sont généralement issues des classes moyennes urbaines, considèrent les femmes occidentales comme un exemple à suivre. Dans leur petite société, peu médiatisée, les villageoises ne cherchent pas – du moins pour le moment – à s'allier à ces sociétés et organisations urbaines pour faire avancer la « cause des femmes ». Au contraire, elles continuent à regarder ces organisations de femmes avec suspicion et méfiance, les considérant comme des foyers trompeurs de femmes irrégieuses, occidentalisées, et pro-régime. En général, les villageoises recherchent plutôt le soutien du gouvernement ou des ONG de femmes, à titre individuel, dans les cas variés de violence, divorce, appui familial, consultation, etc.

Initiatives du pouvoir

Sur le plan formel, le nouvel émir a introduit en 2001 une série de réformes politiques, dont, entre autres, l'établissement du Supreme Council for Women (SCW), première institution gouvernementale dédiée aux femmes dans le pays. Placé sous la tutelle de la Cour, il est dirigé par la femme de l'émir, mais ce dernier appointe ses membres. Dans le cadre de cette réforme, le droit de participation politique a également été accordé aux femmes.

Le SCW bénéficie d'un large soutien, à la fois, financier, légal, académique, médiatique,

gouvernemental et de la part des organisations internationales, raison pour laquelle il est à l'origine de projets et de programmes bien plus nombreux que ceux mis en place par les sociétés de femmes. Le SCW a aussi signé de nombreux traités internationaux et accords sur les femmes, à l'instar de la CEDAW (Convention on the Elimination of All Forms of Discriminations Against Women). Les stratégies et politiques du SCW, cependant, continuent d'être orientées de haut en bas, ne prenant pas appui sur la base, ce qui explique qu'elles sont peu populaires au sein des ONG de femmes urbaines.

En fait, les femmes vont surtout chercher divers types d'aides auprès du SCW, lequel a le pouvoir de leur accorder presque tout ce dont elles ont besoin sous forme de documents. La plupart de ses stratégies et missions portent sur l'apprentissage, la coopération et le soutien des institutions internationales, comme nous l'apprennent ses statuts, seul un article concerne la société bahreïnienne. Il va de soi pourtant que mettre en place des stratégies importées en matière d'égalité de genre et d'intégration requiert d'abord de comprendre le fonctionnement des communautés, en conduisant des recherches qualitatives et quantitatives sur la construction sociale et culturelle de la société, grand absent du programme de la SCW.

Reste qu'étant donné ses répercussions, la signature de l'accord CEDAW en 2002 a été d'une importance capitale pour les femmes du Bahreïn. Un rapport parallèle publié par la Bahrain Women Union – le Bahraini NGOs shadow Report to CEDAW (2014) – a ainsi permis l'identification de quelques problématiques fondamentales touchant la situation des droits humains des femmes au Bahreïn, en matière de droits et libertés, de violence, de participation politique, de traite des femmes, etc.

Soulèvement de 2011

Pendant la période, appelée au Bahreïn, « *age of reformation* », les femmes se sont vues accorder pour la première fois des droits politiques, à savoir le droit de participer, de voter et se présenter elles-mêmes aux élections. Mais en dépit de cela, elles ont continué à rester dans l'orbite de partis politiques et religieux traditionnels. Leur cause n'était défendue que par les seuls partis de gauche dont le poids électoral était négligeable par rapport aux groupes religieux, et, parfois, par des membres de comités dispersés manquant d'autorité et de réel leadership.

Durant le soulèvement de 2011, les femmes ont joué un rôle central. Elles ont été à la base de nombreuses mobilisations et actions, sans l'implication, la supervision ou le consentement des hommes. Le « succès » du mouvement a d'ailleurs contribué à mettre en lumière le rôle de ces femmes. Mais, lorsque le mouvement a été écrasé, la pression pesant sur elles s'est considérablement accrue. Comme la plupart des hommes avaient été jetés en prison, elles sont devenues les principales animatrices et gardiennes de la révolution, en plus des principaux « gagne-pain » de leur foyer.

Dans les villes, elles ont dû subvenir seules aux besoins familiaux, alors que beaucoup avaient perdu leur emploi. Certaines, en quête de revenu, ont été contraintes d'accepter des boulots dégradants pour soutenir leur famille, la famille des autres prisonniers, ou tout simplement pour garder intacte la flamme de la révolution, en finançant les protestations, les bannières, les brochures, les médias sociaux. Une source de stress supplémentaire a été l'appui financier qu'elles ont dû donner à leurs « hommes » (mari, fils, frères, etc.) en prison, tout comme la lourde responsabilité de donner le gîte aux fugitifs et dissidents recherchés par les autorités, au risque d'être accusées de complicité et jetées en prison, comme cela s'est produit dans quelques cas.

Depuis mars 2011, beaucoup de villages ont commencé à être gérés directement par des jeunes femmes. Anciennes étudiantes à l'université, nombre d'entre elles avaient participé aux mobilisations, voire même les avaient organisées directement. Ainsi, la révolution de 2011 et les événements ultérieurs ont largement contribué à accroître le pouvoir des femmes à divers niveaux, et dans différents domaines. Pour la première fois, des femmes ont joué un rôle de meneuses au lieu d'être menées, toutes les figures de la révolution (des hommes pour la plupart) ayant été jetées en prison.

Considérant la diversité des expériences des femmes, en villes comme dans les villages, et les différentes expressions du « féminisme », je mets en cause une fois de plus la manière dont les ONG de femmes, tant nationales qu'internationales, perçoivent les femmes du Bahreïn, à savoir comme un bloc monolithique partageant des aspirations et des causes communes. En fait, et en dépit de la taille de la population du pays, les femmes du Bahreïn sont issues de milieux très diversifiés et leurs

affiliations sont multiples. Leur posture et leur lutte politique ont souvent influé – sinon entravé – la promotion de leur cause.

Conclusion

Ce texte s'est penché sur le développement des mouvements de femmes au Bahreïn et la prise de conscience de leurs droits depuis un siècle. Il s'est intéressé, en particulier, à la manière dont les femmes conçoivent leurs droits et les principales thématiques légales et culturelles qui les concernent dans le Bahreïn moderne, tout en remettant en question l'affirmation selon laquelle ces femmes forment un groupe unique et monolithique. Les femmes bahreïniennes partagent, dans leurs expressions et leurs expériences du féminisme, des similarités avec d'autres pays arabes et du tiers-monde, eux aussi marqués par la domination d'une culture et d'une interprétation patriarcales de la religion.

Initialement, ces mouvements sont nés dans ces pays non pas tellement pour revendiquer des droits, mais pour répondre à des besoins concrets de sécurité. Lors des débats sur les droits des femmes au Bahreïn et dans les pays du Golfe (Gulf Cooperation Countries, GCC) auquel je participe, je tâche de ne pas porter sur eux de jugements philosophique, intellectuel, théorique et académique. Je préfère d'ailleurs les appeler « mouvements de femmes » plutôt que mouvements féministes. Les premiers, par exemple, ne discutent pas ni ne contestent les lois religieuses ou leurs préceptes concernant les femmes. Ils cherchent plutôt à améliorer le statut général des femmes, en défiant certaines normes culturelles perçues comme l'héritage d'une tradition séculaire qui favorise les hommes et discrimine les femmes. Jusqu'à présent, les multiples expériences, ethniques, culturelles et sociales de ces femmes sont les grandes absentes de la littérature et des agendas sur les femmes dans le monde arabe.

Dans les pays arabes du Golfe, le « féminisme » en tant que tel n'intéresse qu'une minorité de femmes issues de l'intelligentsia. Pour certaines femmes des classes supérieures, il est même un instrument de reconnaissance et de renforcement du pouvoir de leur famille ; et, pour le régime, il est une façon de (re)dorer son image internationale et d'engranger des votes aux élections locales. Toutes les organisations de femmes au Bahreïn, qu'il s'agisse d'ONG ou non, demeurent soumises à diverses formes d'autorité et de supervision patriarcales. Leur direction manque totalement d'indépendance. L'Union des femmes du Bahreïn a permis aux sociétés de femmes d'avoir un peu de pouvoir, mais depuis 2011, elles se sont divisées en sociétés pro-régime ou non, les dernières ayant subi une très forte répression du fait de leur position politique.

Bibliographie

Al-Mughni H. (1993), *Women in Kuwait: the Politics of Gender*, London, Saqi Book.

Hansen H H. (1968), *Investigation in a Shi'a Village in Bahrain*, Copenhagen, The National Museum of Denmark.

May Al-Arrayed S. (1987), *Education in Bahrain - 1919-1986, An Analytical Study of Problems and Progress*, Durham University.

Sawsan Karimi est professeure assistante en anthropologie sociale, Université du Bahreïn.



Centre tricontinental - CETRI
av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69
cettri@cettri.be - www.cettri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service de l'éducation permanente et de la Province
du Brabant wallon

